



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

31 582 06 0010 31 04 Földmunka-, rakodó-, és szállítógép kezelő

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Conducteur d'engin de terrassement, de chargement et de machine de transport
(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- Manœuvrer des engins de terrassement, de chargement et machines de transport ;
- Métrer le chantier ;
- Passer en revue les documents nécessaires à l'accomplissement de la tâche et porter les événements du jour au livre d'exploitation ;
- Faire les déplacements nécessaires sur le chantier ;
- Respecter le règlement technique et de sécurité du travail relatif à son emploi ;
- Utiliser les équipements de protection prescrits pour la fonction et la machine manœuvrée considérées ;
- Évaluer et rapporter des sources de danger et des facteurs nuisibles à la santé ;
- Prendre des mesures en cas d'accident ou de situation d'urgence conformément à son emploi.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

8322 Conducteur d'engin de terrassement, de chargement et de machine de transport

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat	Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat Ministère du développement national	
Niveau du certificat (national ou international) Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 31 Qualification professionnelle de niveau secondaire donnant droit à occuper un emploi exigeant un travail manuel, qui se base sur les éléments de connaissances d'entrée théoriques et pratiques définis par les exigences professionnelles et d'examen (par la suite : compétences d'entrée) ou sur une formation scolaire de niveau élémentaire attestée par l'achèvement de la huitième année. Code ISCED97: 3CV	Echelle de notation/Exigences aux examens Moyenne des performances exprimées en % accomplies par partie d'examen, compte tenu de la pondération par exigence professionnelle et d'examen, exprimée en notes: 81-100% très bien (5) 71-80% bien (4) 61-70% moyen (3) 51-60% passable (2) 0-50% insuffisant (1)	
	Identifiant et intitulé du module d'exigences professionnelles et performance exprimée en % accomplie à la partie d'examen assignée à celui-ci:	
Mention de série du certificat: PT K son numéro d'ordre: 123456	3140-10 Tâches générales en matière technique et de sécurité au travail	100%
	3144-10 Tâches spéciales de conducteurs d'engin de terrassement, de chargement et de machine de transport	100%
Date de délivrance du certificat: 2021.06.18	Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en %:	100%
	Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en note:	5
Accès au niveau d'éducation/formation suivant A l'enseignement secondaire	Accords internationaux	
Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle (numéro du registre du programme accrédité)		
Base légale Loi LXXVI de l'année 1993 sur la formation professionnelle, Exigences professionnelles et d'examen établies par le Décret n° 17/2010 (XI.25.) du Ministère de Développement National.		

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 40 % Pratique: 60 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		120 heures

Niveau d'entrée requis:

La formation peut être commencée en possession des compétences prévues pour les groupes professionnels de la mécanique, de l'électrotechnique et de l'électronique ;
ou accomplissement de la huitième année de l'enseignement primaire, attesté par un certificat, être âgé au moins 18 ans ;
après avoir subi un examen d'aptitude médicale.

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence– NSZFH – <http://nrk.nive.hu>

Chef de l'organisateur d'examen:
Date de délivrance: 2021.06.18

CACHET